JOURNAL MENSUEL – ÉDITION MAI 2026

Les Platanes

LES PLATANES

CONSEIL SYNDICAL LES PLATANES

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL SYNDICAL

Chers copropriétaires,
Le mois de mai s'annonce important pour la résidence : entre les événements conviviaux qui rassemblent petits et grands, les opérations de remise en ordre des parties communes et la préparation de notre Assemblée Générale, la vie des Platanes continue d'avancer dans le bon sens. Votre participation, vos retours et votre présence sont essentiels pour maintenir une copropriété propre, sécurisée et bien gérée. Merci à celles et ceux qui s'impliquent au quotidien — chaque geste compte réellement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VENEZ NOMBREUX !

L'Assemblée générale aura lieu le 09 juin à 18h00 au Centre Culturel, salle Mistral.
Notez qu'il est essentiel d'être présent.
Et surtout : voter fait partie du rôle de chaque copropriétaire. Votre présence compte réellement pour décider de l'avenir de la résidence.

RETOUR SUR L'ÉVÉNEMENT DE PÂQUES

Huit enfants ont participé à la chasse aux œufs, et la matinée a été un vrai succès ! Les petits ont exploré le jardinet devant le A2 à la recherche des chocolats, et Mme Sookun a offert un superbe atelier maquillage qui a fait sensation.



CALENDRIER SOCIAL 2026

Participation libre – Volontariat – Ouvert à tous.

Samedi 30 mai – 18h à 20h
Fête des Voisins
Buffet partagé, tables installées, ambiance détendue.

Samedi 05 septembre – 18h à 20h
Apéro de rentrée
Moment simple et chaleureux pour relancer la dynamique.

Samedi 31 octobre – 16h
Chasse aux bonbons Halloween
Parcours sécurisé pour les enfants

Samedi 05 décembre – 14h à 16h
Atelier décoration de Noël
Décoration du sapin et des halls.

→ Vous avez une idée d'événement ? Proposez-la !

RÉUNION D'INFORMATIONS

avec **Citemetrie** et le **maitre d'oeuvre** concernant les futurs travaux de rénovation :

LE 20.05 A 18H00

Votre **présence** est **requise** pour poser toutes vos questions et comprendre l'ampleur et les enjeux de ce projet :

- questions techniques
- questions réalisation traavux
- questions subventions à obtenir
- questions financement et prêt collectif

Pensez bien à préparer vos questions, si vous pouviez me les transmettre une semaine avant qu'ils aient le temps de préparer leurs réponses...

DOSSIER SPÉCIAL : ENCOMBRANTS (ENCORE…)

Le lundi 13 avril, une nouvelle opération de vidage a été menée dans les locaux à vélos. Le ménage a retiré une quantité **honteuse** d'objets abandonnés : meubles, déchets, cartons… et encore, tout n'a pas pu être enlevé : bétonnière, épaves de deux-roues, etc.
Suite à cela, certains se sont permis des remontrances sur le groupe WhatsApp, estimant que "je fais enlever sans leur permission alors que c'est eux qui payent". Il est donc temps de rappeler les bases légales, clairement, calmement, mais fermement.

📌 Rappel juridique (indiscutable)

- **Loi** : le Conseil Syndical a l'obligation d'agir pour maintenir les parties communes dégagées et sécurisées.
- **Jurisprudence** : les CS et syndics sont tenus responsables en cas d'incendie, d'accident ou de propagation de nuisibles si des encombrants étaient laissés dans les circulations.
- **Règlement de copropriété** : les parties communes ne sont pas des espaces de stockage.
- **Responsabilité** : ne pas agir engagerait la responsabilité du CS et du syndic.



👉 Donc oui : le CS **doit** faire enlever, et sans demander l'autorisation individuelle de quiconque. C'est la loi, point.

🏢 Partie commune ≠ partie privée

IL FAUT ARRÊTER DE CONFONDRE : LES LOCAUX À VÉLOS, LES COULOIRS DE CAVE, LES HALLS, LES PLACARDS TECHNIQUES, LE PARKING, LES JARDINIERES = PARTIE COMMUNE. **ON N'Y STOCKE RIEN. JAMAIS.** ON A DES CAVES PRIVÉES POUR ÇA.

🎥 Sécurité : caméras à envisager

Au vu des abus répétés, il devient nécessaire d'envisager l'installation de caméras dans les locaux à vélos, afin d'identifier les responsables et d'éviter que toute la copropriété paie pour un seul individu qui "se permet tout".
NB : ça rentre dans le budget revu sans appels de fonds supplémentaires.



🛠️ Plan d'action mis en place

À partir de maintenant :

✔️ Chaque mois, le lundi précédant le passage des encombrants,
le ménage retirera tout ce qui n'a rien à faire dans les locaux vélos et les couloirs de caves

✔️ Pour éviter cela (conseil spécial pour les distraits) :
Ne rien y stocker. Voilà. Simple. Efficace. Révolutionnaire.

✔️ Si vraiment vous devez laisser un objet **quelques jours** :

- uniquement le temps du prochain passage,
- avec un mot scotché dessus indiquant clairement : "Objet prévu pour enlèvement lors du prochain passage des encombrants".

Et on rappelle encore une fois : 👉 Vous avez des caves privées pour stocker.













🎯 FIN DU NUMÉRO – MAI 2026

Merci à toutes et à tous pour votre engagement et votre vigilance. Les prochaines semaines seront décisives avec l'AG : votre présence et vos votes permettront de valider des projets structurants pour l'avenir de la résidence. Continuons à faire vivre Les Platanes avec sérieux, respect et esprit collectif — c'est ainsi que nous construisons un cadre de vie agréable et durable pour chacun.

Scanner le QR code pour rejoindre le groupe what's app, un groupe dédié à chaque entrée existe également.